



maître d'ouvrage



service instructeur



PPR prescrit le 19 septembre 2000

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Submersion Marine (PPR-SM)

Elaboration approuvée par arrêté préfectoral n° 2007 - 0188 du 23 février 2007

Communes de Guissény à Plouescat

signé :
LE PREFET,
Gonthier FRIEDERICI

2 - Cartographie des zones du règlement Carte 2/8

Commune de Kerlouan (Ouest)

février 2007

H:_CNI_ PR\DOSSIER_REGLEMENTAIRE\ CNI_Reg_Carte2_5000.wor

ZONES REGLEMENTAIRES

Zone rouge

Zone bleue

Zone verte

Limites communales

Cours d'eau

Niveau de référence : 5.00 m

Echelle : 1 / 5.000

